

L'ÉTÉ, ENFIN DE RETOUR

PARC CANIN : QU'EN PENSEZ-VOUS?

Page 4

INFO-TRAVAUX

Page 5

CONSUMONS L'EAU DE FAÇON RAISONNABLE

Page 12



BOIS-DES-FILION





Chères Filionaises, chers Filionois

Nous sommes à l'orée d'une nouvelle saison estivale avec son lot d'activités, de réunions familiales et pour certaines et certains d'entre vous, de vacances bien méritées.

C'est pourquoi, les différentes équipes de Bois-des-Filion ont travaillé fort pour vous concocter une programmation d'été des plus emballantes que vous ne manquerez pas de découvrir, j'en suis certain, tout au long de la saison avec notamment un concours Ville Fleurie réinventé et une nouvelle façon de célébrer la Fête nationale.

Dans le domaine des incontournables, évidemment avec les chaudes journées d'été qui se profilent à l'horizon, vous serez sûrement heureux d'apprendre que votre piscine municipale s'est refait une beauté bien méritée avec entre autres un nettoyage au jet de sable et un tout nouveau revêtement. Vous serez comblé d'y patauger à n'en pas douter. Dans le même rayon, les parents se réjouiront pour leurs enfants de retrouver le camp de jour de la Ville qui sera en activité cet été au Centre des loisirs du 26 juin au 18 août inclusivement.

Mais à la Ville de Bois-des-Filion, le travail se poursuit toujours et 2023 ne fait pas exception. Outre nos équipes qui s'affairent aux 4 coins de la ville pour l'entretenir et l'embellir, l'accent sera mis cette année sur le réaménagement de la 26e Avenue Sud. Au moment de lire ses lignes, vous aurez sûrement constaté que les travaux ont commencé le 8 mai dernier. Plus de 2,3 millions de dollars sont investis dans ce projet qui s'étalera sur une période d'environ 10 semaines et qui devrait être terminé avant l'automne. D'ailleurs, nos équipes s'affairent avant, pendant et après les travaux à minimiser les nuisances pour les citoyennes et citoyens du secteur.

Évidemment, nous ne relâchons pas nos efforts en ce qui concerne le projet de l'autoroute 19 et il semble que les nombreux efforts dirigés par la ville et

son conseil municipal portent fruit. Je suis d'ailleurs particulièrement fier de la mobilisation que nous avons menée le 1^{er} avril dernier lorsqu'une centaine d'entre vous se sont fait entendre par le ministère des Transports et de la Mobilité durable, et ce, en dépit des trombes d'eau qui s'abattaient sur la région cette journée-là.

Depuis cette fameuse journée, on sent un changement de ton au sein du MTQ qui semble dorénavant nous considérer comme un partenaire de choix. Après tout, qui est le mieux placé que le conseil municipal et les autorités de la ville pour savoir ce qui est bon pour les citoyennes et les citoyens de Bois-des-Filion.

Cependant, il ne faut pas relâcher nos efforts, et ce, tant que le projet de l'autoroute 19 ne sera pas terminé !

Et avant de vous souhaiter à toutes et à tous un bel été rempli de plaisir, je m'adresse à chacun d'entre vous en tant que maire de Bois-des-Filion, mais aussi comme citoyen, résident et père de famille. Est-ce une conséquence de la pandémie? Mais il semble que le civisme et la courtoisie se perdent. On me rapporte de plus en plus de cas d'incivilité lors de certains échanges entre fonctionnaires municipaux et citoyens.

Sachez que les employés.es de la Ville sont dévoués dans leur travail et au service des citoyens de Bois-des-Filion. Ils remplissent leur fonction aux meilleures de leurs connaissances et toujours dans le respect. Nous appliquons donc maintenant une politique de tolérance zéro dans nos rapports entre commettants et employés municipaux.

Sur ce, un très bel été à toutes et tous dans le plaisir et le respect.

Gilles Blanchette, maire

**PROCHAINES
SÉANCES
DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**CENTRE CULTUREL
À 19 H 30**

485, boulevard
Adolphe-Chapleau

**MARDI 13 JUIN
MARDI 11 JUILLET
MARDI 8 AOÛT**

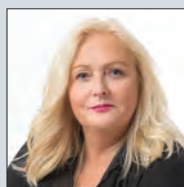
**HORAIRE
DES BUREAUX
ADMINISTRATIFS**

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h
Samedi et dimanche : fermé

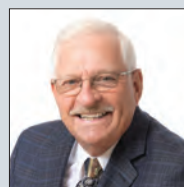
CONSEIL MUNICIPAL



Denis Bourgeois
Siège N° 1



Odette Filion
Siège N° 2



Denis Poirier
Siège N° 3



Gilbert Guérette
Siège N° 4



Ginette Gagné-Stoklosa
Siège N° 5



Benoist Latour
Siège N° 6



Jun 2023

La revue municipale de Bois-des-Filion est publiée quatre fois par année et distribuée gratuitement à toutes les résidences de la municipalité.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Coordination :

Nicolas Carette

Rédaction :

Nicolas Carette
Sébastien Lavoie
Caroline Desrochers
Adam Lupien
William Charrette
Joé St-Germain
Julie Chabannel
Emmanuel Teolis
Nathalie Audet
François Morand
Benjamin Roy
Laurianne Nestoruk

Direction artistique et infographie :

Robert Devost
Graphiste inc.

Impression :

Imprimerie Domco Cayer

Tirage :

4 100 copies

Le Boisé est imprimé sur du papier 100 % recyclé avec des encres végétales. Ce document est recyclable.

DOSSIER CITOYEN

VOTRE COMPTE DE TAXES AU BOUT DES DOIGTS

- 1 Sur la page d'accueil, sélectionnez l'onglet « Propriété ».
- 2 Cliquez sur « Ajouter une propriété », puis recherchez votre adresse.
- 3 Une fois votre adresse ajoutée, appuyez sur « Ajouter un compte de taxes » dans l'encadré de votre propriété.
- 4 À l'aide de votre dernier compte de taxes, inscrivez les informations suivantes :
 - Votre matricule
 - Votre numéro de compte
 - Le montant de votre premier versement

Avez-vous pensé à recevoir votre compte de taxes de manière numérique?

Optez pour le compte de taxes en ligne, une option simple et accessible!

Pour ajouter votre compte de taxes, vous devez vous connecter à votre dossier citoyen à bois-des-filion.appvoila.com et ajouter votre propriété.



Téléchargez l'application!
boisdesfilion.appvoila.com

PARC CANIN À BOIS-DES-FILION : QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Importante source de désagréments pour les uns, nécessité vitale pour d'autres ; donnez maintenant votre opinion !

L'entente avec Ville de Lorraine sur le parc à chiens situé à proximité de nombreuses résidences sur la 59^e Avenue à Bois-des-Filion vient à son terme prochainement. Depuis des années, la Ville reçoit annuellement son lot de plaintes de la part des propriétaires de maisons, excédés par les jappements des chiens et l'incivilité manifeste de certains maîtres.

C'est pourquoi, à la lumière des nombreuses doléances de Filionnoises et Filionnois et devant l'impossibilité de s'entendre avec la ville voisine, le conseil municipal de Bois-des-Filion a décidé de relocaliser le parc à chiens dans le parc des Bâtisseurs.

Idéalement situé dans une zone industrielle, le parc, en raison de sa localisation, sera à l'abri des plaintes pour jappements des animaux qui ne dérangeront plus ainsi la quiétude des citoyens. Autre avantage, par sa situation, il sera aussi possible d'aménager le lieu à peu de coûts.

Pour rappel, en 2019, donc avant la pandémie, il y avait environ 2 100 chiens enregistrés à Bois-des-Filion, soit environ une résidence sur 2, et on peut penser que ce nombre a encore grimpé.

Donc, le conseil municipal veut connaître votre opinion sur son avenir et pour ce faire, il organise, par le biais de la plateforme sécurisée de la ville, Voilà, un court sondage.

Entre le mardi 6 juin et le jeudi 22 juin inclusivement, exprimez-vous et venez nous dire si vous êtes favorable ou non.

Pour vous exprimer, veuillez-vous rendre sur Voilà, la plateforme sécurisée de Bois-des-Filion. bois-des-filion.appvoila.com





INFO TRAVAUX

BOIS-DES-FILION
ÉTÉ 2023

26^e Avenue Sud

(entre le boul. Adolphe-Chapleau et la rivières des Mille-Îles)

Avis de travaux sur les réseaux d'égout sanitaire, d'aqueduc et pluvial de votre secteur

Ces travaux consistent à la reconstruction de conduite des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que la construction d'un réseau d'égout pluvial le tout situé sur la 26^e Avenue Sud, et ce, sur le territoire de Bois-des-Filion. Les présents travaux incluent également la reconstruction de la chaussée, le remplacement des bornes-fontaines, la mise en place d'un réseau temporaire en eau potable, la signalisation et autres travaux connexes. La période d'exécution est prévue entre les mois de juin et septembre.

LES RUES ET AVENUES CONCERNÉES PAR CES TRAVAUX SONT LES SUIVANTES :

- 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e Avenues Sud et le secteur avoisinant

NATURE DES TRAVAUX :

- Reconstruction complète du réseau d'égout sanitaire et du réseau d'aqueduc
- Construction d'un réseau d'égout pluvial et de puisards
- Reconstruction complète de la chaussée, travaux d'aménagement et remplacement des bornes-fontaines.

450 621-1460, poste 1301#
villebdf.ca/info-travaux

CONSÉQUENCES

Possibilité de ressentir des baisses de pression d'eau et/ou une(des) coupure(s) momentanée(s) de l'eau durant le jour, entre **7 h à 18 h**. De l'eau jaune pourrait possiblement être constatée. Si tel est le cas, veuillez laisser couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle redevienne claire.



AVIS D'ÉBULLITION

Un avis d'ébullition vous sera émis au besoin, par l'entremise d'un accrocheporte et sera en vigueur pour une période approximative d'une semaine.



STATIONNEMENT

Stationnement interdit aux véhicules durant la période des travaux. Nous invitons les citoyens à stationner leur(s) véhicule(s) hors de la zone des travaux.

COMMENT UTILISER SON BARBECUE

Positionnez votre barbecue dans un emplacement sécuritaire :

- À l'extérieur à une distance sécuritaire des sorties de secours;
- Endroit aéré;
- Surface stable pour éviter qu'il renverse;
- Endroit sans circulation (enfants qui jouent par exemple);
- Les chapiteaux doivent être ouverts aux quatre faces.

Allumer votre appareil de façon sécuritaire : Étapes pour allumer votre barbecue

- Ouvrez son couvercle pour laisser s'échapper le gaz qui s'est peut-être accumulé;
- Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermée (OFF);
- Ouvrez lentement le robinet de la bouteille de propane;
- Produisez une étincelle à l'aide de l'allumeur intégré à l'appareil ou insérez un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice d'allumage situé dans le bas de la cuve, près du brûleur que vous voulez allumer. Si votre barbecue n'est pas muni d'un orifice d'allumage, utilisez de longues allumettes ou un briquet à long bec à proximité du brûleur à allumer;
- Ouvrez lentement une des commandes de contrôle de gaz, en position ouverte (ON ou HI). Ne vous tenez pas au-dessus de l'appareil;
- Une fois votre barbecue allumé, ne le déplacez pas et ne laissez personne s'amuser autour afin d'éviter les brûlures.



L'éteindre de façon sécuritaire :

- Fermez d'abord le robinet de la bouteille de propane ou le robinet d'alimentation de gaz naturel fixé au bâtiment. Ainsi, le gaz contenu dans le tuyau souple brûlera complètement;
- Une fois la flamme éteinte, fermez (OFF) les commandes de contrôle de gaz de votre barbecue.

Avoir à proximité un extincteur portatif de type ABC.

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, une négligence ou un oubli cause parfois un accident. Dans ce cas, veuillez observer les mesures d'urgence suivantes :

- Évacuez les lieux immédiatement;
- Téléphonnez au Service de sécurité incendie;
- N'essayez pas d'éteindre les flammes, à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille de propane ou le robinet d'alimentation de gaz naturel fixé au bâtiment, sans prendre de risque.

LA CIGARETTE ET LES APPAREILS DE VAPOTAGE

La cigarette et les autres articles de fumeur demeurent l'origine de nombreux incendies. Un mégot de cigarette peut se consumer pendant 3 ou 4 heures avant que les flammes jaillissent. Voici des conseils pour prévenir un incendie :

- 1 Lorsque vous fumez, utilisez un cendrier profond à large rebord et placez-le sur une surface stable.
- 2 Rangez toujours les briquets, les allumettes et autres articles de fumeurs hors de la portée des enfants.
- 3 Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir. De préférence, fumez à l'extérieur de votre maison.
- 4 Ne laissez jamais une cigarette allumée sans surveillance.
- 5 Ne videz jamais le contenu d'un cendrier directement dans une poubelle. Videz-le d'abord dans un contenant métallique le temps que la cendre refroidisse.
- 6 Ne fumez jamais dans une pièce contenant des produits inflammables, des cylindres d'oxygène ou des bonbonnes d'aérosol (ex. fixatif pour cheveux).
- 7 Ne jetez jamais vos mégots dans un jardin, un pot de fleurs, du paillis ou du terreau. Installez un cendrier à l'extérieur pour y éteindre vos mégots ou ceux de vos invités.
- 8 Évitez de fumer lorsque vous êtes sous l'effet de l'alcool ou des médicaments.



Appareils de vapotage (cigarette électronique)

- 1 Les appareils de vapotage comportent aussi certains risques d'incendie s'ils ne sont pas utilisés adéquatement.
- 2 Suivez toujours les recommandations du fabricant.
- 3 Ne laissez jamais votre cigarette électronique sans surveillance lorsque vous la rechargez. Évitez donc de le faire lorsque vous dormez. Une pile trop chargée peut exploser et provoquer un début d'incendie.
- 4 Utilisez uniquement les accessoires fournis par le fabricant (chargeur, câble USB, etc.).
- 5 Évitez d'utiliser votre cigarette électronique en présence d'un cylindre d'oxygène (oxygénothérapie).
- 6 Si vous transportez votre cigarette électronique dans vos poches, mettez-la toujours dans son étui protecteur. Si la pile entre en contact avec des pièces métalliques comme de la monnaie, elle peut créer une étincelle.

L'été, les zones de végétation sont plus sèches et donc plus propices aux incendies



- Arrosez régulièrement votre jardin, vos plantes, vos haies, votre paillis, etc., tout en respectant la réglementation d'arrosage de votre municipalité.
- Privilégiez les pots en argile, car ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles.
- Entreposez vos sacs de terre à l'abri des rayons du soleil et à l'écart de tout matériau combustible.
- Il est interdit de faire brûler les feuilles mortes ou autres déchets végétaux à ciel ouvert.

Mégots de cigarettes

Ne jetez jamais vos mégots de cigarettes dans un pot de fleurs, un jardin ou une plate-bande. Plusieurs terreaux sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles et un mégot peut se consumer durant plus de 3 heures ! Vous pourriez donc facilement déclencher un incendie.

- Éteignez toujours vos mégots dans un cendrier ou dans un contenant non combustible (ex. boîte de conserve) rempli de sable ou d'eau.
- Placez le cendrier sur une surface stable, loin de tout objet inflammable.
- Assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints avant de vider le cendrier.

FAITES VOTRE PART
ZERO
NOYADE

Nouvelle réglementation sur la sécurité **pour toutes** les piscines résidentielles.



Nouvelle réglementation sur la sécurité **pour toutes** les piscines résidentielles. Prenez rendez-vous auprès de notre Service de l'aménagement du territoire, afin d'effectuer l'inspection de vos installations (section « Demandes en ligne », sélectionnez « Inspection piscine »).

SAMEDI 24 JUIN 2023
à Bois-des-Filion

ENTREZ
DANS LA DANSE



Photo : Karine Lévesque

Nouvel
emplacement

DANS LE
STATIONNEMENT
DU CHALET DES CITOYENS
30, Montée Gagnon
Bois-des-Filion, J6Z 2L1

10 h	Volée de cloches
10 h	Ouverture du site
10 h 30	Spectacle pour enfants - Comtesse d'Harmonia
11 h	Grande roue, jeux gonflables, maquillage et animations
12 h 45	Mot du maire et Hommage au drapeau
13 h	Frères d'Armes
14 h 30	DJ Kleancut
16 h	Olivier Couture
17 h	Fin des festivités

- Restauration disponible sur le site (\$)
- Apportez une bouteille d'eau réutilisable vide (point d'accès gratuit à l'eau)
- Apportez votre chaise
- Stationnements disponibles à proximité

RÈGLEMENTS DU SITE

Les boissons alcoolisées, les contenants de verre et les canettes, provenant de l'extérieur du site, sont interdits et seront confisqués. Les chiens, les bicyclettes et les vélomoteurs sont également interdits sur le site. Site sans fumée.

DÉCOUVREZ VOTRE VILLE

- Visite du plus vieux chêne blanc de Bois-des-Filion situé au 43, 24^e Avenue Sud
- Visite du belvédère de l'ancien pont Athanase-David situé au 1, 37^e Avenue

INFORMATIONS

villebdf.ca/fete-nationale
450 621-1460, poste 2101

Concours Ville Fleurie

2023

à Bois-des-Filion

RÉINVENTÉ!

En 2023, le concours tel que vous le connaissez a été complètement réinventé; le conseil municipal et le comité Ville fleurie ont décidé de mettre ce concours au goût du jour!

Les Filionaises et Filionais seront désormais invités à s'inscrire au concours via notre site Web : villebdf.ca/ville-fleurie. Le comité sélectionnera ensuite les finalistes parmi les inscriptions.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR VOUS INSCRIRE?

Le comité sera à la disposition des Filionaises et Filionais qui ont de la difficulté à transmettre leur inscription via le site Web. Un membre du comité pourra, sur demande, prendre rendez-vous avec vous et passer prendre des photos de votre aménagement afin de compléter votre inscription.

Composez le 450 621-1460, poste 9903# et laissez un message afin qu'un membre du comité vous rappelle.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- 1) Vous vous inscrivez au concours par le biais du formulaire à cet effet en transmettant votre adresse et les photos de vos plus beaux aménagements **visibles de la rue** entre le 5 juin et le 23 juillet 2023. À vous de choisir la date à laquelle vous désirez prendre votre photo – Une seule inscription sera possible par adresse!
- 2) Au besoin, le comité sillonnera les rues afin de voir les aménagements en vrai
- 3) Après le 23 juillet, le comité se rencontrera afin de sélectionner les finalistes qui seront répartis parmi les catégories habituelles, soit :
 - Résidences (5 secteurs)
 - Commerces et industries
 - Balcons
- 4) Les finalistes seront invités à la soirée Reconnaissance qui aura lieu le 3 octobre prochain!

POURQUOI JE DEVRAIS M'INSCRIRE?

Le comité Ville fleurie prépare une belle surprise pour les finalistes! À la place des cadeaux remis habituellement, un grand nom de l'horticulture présentera un spectacle gratuit aux finalistes choisis par le comité! Avez-vous suivi nos indices sur Facebook afin de deviner de qui il s'agit? Le dévoilement de l'identité de l'artiste aura lieu le 5 juin prochain!

EN PÉRIODE ESTIVALE, JE CONSOMME L'EAU DE FAÇON RESPONSABLE!



Saviez-vous qu'en période estivale, votre consommation d'eau potable peut doubler? Chaque goutte d'eau économisée représente un gain écologique important non négligeable. Les citoyens de Bois-des-Filion peuvent faire leur part, afin de diminuer leur consommation d'eau en limitant, par exemple, l'arrosage de leur terrain et en respectant les heures autorisées.

Arrosage au moyen d'un système automatique (souterrain)

N° CIVIQUE	JOURS AUTORISÉS	HEURES APPLICABLES
Pair	Mercredi	3 h à 6 h
Impair	Lundi	3 h à 6 h

Arrosage au moyen d'un système mécanique (hors terre)

N° CIVIQUE	JOURS AUTORISÉS	HEURES APPLICABLES
Pair	Mercredi	20 h à 23 h
Impair	Lundi	20 h à 23 h



NOUVELLES PELOUSES, VÉGÉTAUX ET

TRAITEMENTS CURATIFS

Pour ce type d'aménagement ou pour l'application de nématodes, un permis spécial peut vous être émis à votre demande. Il est gratuit et vous permet l'arrosage tous les jours pour une durée de 15 jours consécutifs, et ce, en respectant les heures autorisées.



ARROSAGE MANUEL

Vous pouvez arroser fleurs, plantes et potagers en utilisant manuellement un boyau muni d'un pistolet d'arrosage. Soyez économe et n'utilisez que l'eau nécessaire à cette fin.



BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Utilisez un baril récupérateur d'eau de pluie pour arroser les végétaux de vos jardins et plates-bandes.



LAVAGE DES VÉHICULES

Le lavage des véhicules est autorisé, sauf en cas d'interdiction par la Ville. Dans tous les cas, lavez le véhicule à la main et n'utilisez que l'eau strictement nécessaire, à l'aide d'un seau d'eau, lorsque vous effectuez le rinçage de façon à éviter le gaspillage.



AMENDE

L'arrosage illégal entraîne une amende automatique variant de 250 \$ à 1000 \$. Toute contravention aux dispositions réglementaires sur l'arrosage et l'utilisation de l'eau potable est passible d'amende.



PUITS ARTÉSIEN

Les propriétaires d'un puits doivent se procurer gratuitement une affiche auprès de notre Service de l'aménagement du territoire. Cette affiche doit être installée sur le terrain et doit être visible de la rue en tout temps entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année.

BESOIN D'UN PERMIS OU D'UN RENSEIGNEMENT? PRENEZ RENDEZ-VOUS!

En raison de la période estivale, des horaires des employés et de la grande quantité de demandes au Service de l'aménagement du territoire, il est préférable d'appeler pour prendre un rendez-vous avec un membre de notre équipe avant de vous déplacer à l'hôtel de ville. Une rencontre planifiée, même pour peu de temps, est plus efficace et plus personnalisée!

Prenez rendez-vous avec nous!

Par téléphone : 450 621-1460, poste 0
ou par courriel : urbanisme@villebdf.ca

MON PERMIS? JE L'AFFICHE

Dès la réception de votre permis ou de votre certificat d'autorisation, vous devez l'afficher dans une fenêtre visible de la rue.



VACANCES D'ÉTÉ

En raison de la fermeture des bureaux administratifs de la Ville durant les vacances d'été du 21 juillet à midi au 4 août inclusivement, toutes les demandes de permis et de certificats reçus après le 18 juillet seront traitées dans la semaine du 7 août.

Planifiez vos travaux à l'avance!

COLPORTAGE

Nous vous rappelons que la Ville de Bois-des-Filion a des normes strictes concernant la sollicitation en personne à domicile sur son territoire. Toute entreprise ou tout organisme désirant faire du porte-à-porte doit au préalable demander un permis à la Ville. Prenez l'habitude de demander à cette personne son permis de sollicitation valide provenant de la Ville de Bois-des-Filion ainsi que leur permis de l'Office de protection des consommateurs du Québec. Si la personne n'est pas en mesure de le faire, vous êtes en droit de déclarer ce colporteur en communiquant directement avec le Service de police de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion.

Comme tous les étés, Hydro-Québec mandate des entreprises spécialisées en élagage. Voici le secteur de Bois-des-Filion où se concentreront les travaux en 2023.



Vous avez un projet de rénovation de la façade de votre propriété?

Vous voulez vous construire un garage de rêve?

Avant de vous lancer dans l'achat de matériaux et de signer des contrats avec des entrepreneurs, renseignez-vous auprès du Service de l'aménagement du territoire pour savoir si vos travaux sont assujettis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) !

Ce règlement rend obligatoire de soumettre certaines interventions à l'approbation du conseil municipal. Il permet donc de respecter les orientations municipales en matière de planification, de développement et d'urbanisme. Cette procédure permet aussi l'évaluation des projets selon des objectifs et des critères qualitatifs.

Il est très important d'obtenir les autorisations au préalable si les travaux que vous projetez le requièrent. Des travaux effectués sans autorisation entraînent des frais importants et parfois même, des pénalités et des conséquences fâcheuses.

Attention, si un P.I.I.A. s'applique, le projet déposé doit être approuvé par le conseil municipal. Les délais pour l'émission d'un permis de construire ou un certificat d'autorisation sont alors plus longs. Avant d'être soumis au conseil municipal, tous les dossiers assujettis à un P.I.I.A. doivent être analysés par un comité qui se nomme le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel et n'émet que des recommandations. Une fois cette étape franchie, le conseil municipal pourra alors l'étudier et rendre une décision. Pour qu'un dossier soit déposé au comité, celui-ci doit être conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Rappel sur les éléments à fournir pour une demande de P.I.I.A.

- Les échantillons des matériaux qui seront proposés pour une rénovation;
- La liste des noms, des types et des couleurs des matériaux proposés;
- La perspective couleur de la façade du bâtiment. Si le terrain est un terrain en coin, voyez également à nous fournir une perspective couleur de la façade secondaire (papier et numérique);
- La procuration (si vous n'êtes pas propriétaire);
- Un plan d'implantation préparé par un professionnel (arpenteur-géomètre) (papier et numérique);
- Le paiement de la demande (si applicable).

Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés en fonction du projet.

Attention, une fois approuvés par le conseil municipal, les plans approuvés ne peuvent être modifiés avant, pendant ou après les travaux. Toute modification apportée aux plans après l'approbation du conseil municipal nécessite la présentation d'une nouvelle demande. À défaut de respecter les plans approuvés, des correctifs seront demandés et des constats d'infraction pourraient être déposés.



PROCHAINES
DATES DU COMITÉ
CONSULTATIF
D'URBANISME

Lundi 12 juin

(date de dépôt des demandes : 29 mai)

Lundi 10 juillet

(date de dépôt des demandes : 26 juin)

Lundi 14 août

(date de dépôt des demandes : 4 août)



690, rue de la Sablière,
Bois-des-Filion
T 450 621-1460, poste 3306



Horaires d'été (avril à octobre)
Dimanche au vendredi : **12 h à 17 h**
Samedi : **9 h à 17 h**

Modes de paiement acceptés

- Carte de crédit (Visa et Mastercard)
- Carte de débit
- Aucun argent comptant

TARIFS RÉSIDENTS	Automobile	Camionnette/ remorque 4'x8'x2'	Camionnette/ remorque 6'x8'x2'	Camionnette/ remorque 4'x8'x4'
Matériaux secs	11 \$	28 \$	55 \$	83 \$
Terre en vrac/agrégat/branches/souches	11 \$	28 \$	55 \$	83 \$
Résidus domestiques dangereux (RDD)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Recyclage, papier, carton, verre, plastique (1-2-3-4-5-6-7)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Appareils électroniques (TIC)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Peinture/Bonbonne de propane/Batterie de voiture/piles	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Appareils réfrigérants	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
NOUVEAUTÉ ! Polystyrène / Sièges d'auto usagés / vélo / Bois pour réemploi / Matelas /sommiers, futons	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Pour les tarifs des non-résidents et autres informations, veuillez vous référer à la grille tarifaire sur le site Internet de la Ville ou consulter le règlement 998, concernant la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers.

Matériaux secs

Asphalte, aluminium, bardeau d'asphalte, béton, brique, branche, bois, céramique, cuivre, carton, gypse, métal, laine minérale, panneau isolant, papier, pierre, plastique, polystyrène, PVC, souche, sable, terre, verre, etc.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Adhésif, aérosol divers, ampoules fluocompactes, antigel, ballast d'éclairage, batterie, bonbonne de propane, calfeutrant, chlore, cire à plancher, colle, combustible, coulis, décapant, dégraissant, débouche tuyau, diesel, diluant, encre, essence, goudron, graisse moteur, herbicide, huile, insecticide, lubrifiant, néon, pneu, peinture, pile, pesticide, produit nettoyant, scellant, térébenthine, etc.

Appareils électroniques (TIC)

Dispositifs d'affichage (téléviseurs, tablettes graphiques, moniteurs d'ordinateur), téléphones (conventionnels ou portables, répondeurs), cellulaires (téléphones intelligents, téléavertisseurs), ordinateurs (écrans, serveurs de bureau), périphériques (claviers, souris d'ordinateur, consoles, modems), appareils de bureau (imprimantes, numériseurs), systèmes audio/vidéo (appareil photo numérique, caméra vidéo, radios pour véhicules), etc.

Nouveautés

La Ville de Bois-des-Filion est fière d'annoncer que de nouvelles matières sont désormais acceptées à l'écocentre. Nous offrons maintenant la possibilité aux citoyens et citoyennes de venir porter les bancs de voiture usagés, le polystyrène (plastique 6), le bois pour le réemploi (exempt de colle, clous, vis ou vernis) de même que les matelas, sommiers et futons à l'écocentre.

Matières refusées à l'écocentre

Ordures ménagères, résidus verts, compost, biens rembourrés (matelas, divans, tapis), engins à moteurs (tondeuse, tarière, souffleuse), barbecue, bonbonnes de polyuréthane.

Les matelas maintenant récupérés à l'écocentre

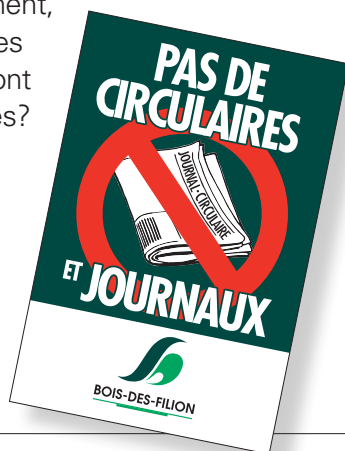
La Ville de Bois-des-Filion est fière d'annoncer que les matelas, sommiers et futons seront récupérés à l'écocentre à partir du mois de juin 2023. La Ville s'est entendue avec Recyc-Matelas, qui récupérera les matelas à l'écocentre dans le but de les recycler. Vous pouvez donc dormir sur vos deux oreilles en sachant que vos vieux matelas ne seront plus acheminés dans un site d'enfouissement!



Tanné.e de la publicité papier?

Venez vous procurez votre autocollant « Pas de publicité » à l'hôtel de ville au 375, boulevard Adolphe-Chapleau. Simplement le coller sur votre boîte aux lettres ou votre porte et le tour est joué! Et en plus, c'est gratuit !

Saviez-vous qu'actuellement, 11% des matières traitées dans les centres de tri sont des imprimés publicitaires? Un simple autocollant vous permet de réduire considérablement vos matières résiduelles et votre impact environnemental.



Un déménagement écoresponsable

En cette période de déménagement, n'oubliez pas que l'écocentre vous permet de disposer de la plupart de vos matériaux et objets de manière écoresponsable.

Encombrants refusés en bordure de rues et admissibles à l'écocentre :

- Électroménagers réfrigérants (climatiseur, réfrigérateur, congélateur, etc.)
- Résidus de construction, rénovation et démolition (RDD)
- Pneus
- Contenants de peinture
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Matériel électronique (ordinateurs, téléviseurs, cellulaires, etc.)
- Bonbonne de propane
- Plastique numéro 6 (styromousse)
- Matelas, sommiers et futons **(nouveau!)**

Pensez aussi à donner une deuxième vie à vos vieux vêtements, jouets, livres ou autres objets encore en bon état en les donnant à la Paroisse St-Luc au 388, boulevard Adolphe-Chapleau.

Veillez noter qu'aucune boîte de carton ne sera ramassée à l'extérieur de votre bac de recyclage. Si vous avez des boîtes en surplus, vous pouvez en disposer gratuitement à l'écocentre de Bois-des-Filion.

Des changements majeurs à venir pour la collecte d'ordures ménagères

Restez à l'affût, de grands changements se préparent à la Ville de Bois-des-Filion en ce qui a trait à la collecte des ordures ménagères. Les changements seront annoncés au courant de l'été 2023.

Berce du Caucase : Soyez vigilants !

La berce du Caucase est une plante envahissante dont la sève est toxique pour l'être humain. Le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures au premier et au deuxième degré. Présente depuis plusieurs années au Québec, il est primordial de l'identifier et de l'éradiquer rapidement, si on la retrouve sur notre terrain.

Pour l'arracher, il est recommandé de couper les plants à 15 cm du sol et de sectionner les racines à une profondeur de 20 cm avec une pelle ou un couteau. Pour ce faire, il est important de se munir de gants de caoutchouc, de vêtements longs et de lunettes de protection.



Collecte des matières organiques dans les restaurants

La Ville de Bois-des-Filion est fière d'annoncer la mise en place d'un projet pilote de collecte des matières organiques dans cinq restaurants de la Ville. Depuis le début du mois de mai, les matières organiques produites au Café Louisa, Mélis Kebab, Bières au Menu, Caviar Sushi et Fruits & Légumes 3 saisons se retrouvent au bac brun! À terme, la Ville souhaite intégrer la collecte des matières organiques dans l'ensemble des industries, commerces et institutions du territoire. Bon compostage!



Encouragez votre enfant à épargner et à faire un pas vers sa liberté financière en lui ouvrant un compte Desjardins.

Informez-vous des avantages de nos Offres Jeunesse (5-17 ans), ainsi que de nos promotions en cours!

carmen.r.provencher@desjardins.com
450 430-6550, poste 7171178

 **Desjardins**
 Caisse Thérèse-De Blainville

15 JUIN

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES



Désignée journée officielle par les Nations Unies depuis 2006, de nombreuses communautés au Canada, dont Bois-des-Filion, marquent le 15 juin comme une journée qui reconnaît l'importance de la maltraitance des aînés comme une question de santé publique et de droits de la personne.

Partout au pays, on souligne la journée en accroissant la visibilité de ce problème, en partageant des informations sur la maltraitance et la négligence, et en faisant la promotion des ressources et services qui peuvent améliorer la sécurité et le bien être des personnes aînées.

La maltraitance en chiffre

Le rapport d'enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées de l'Institut de la statistique du Québec publié en 2020 révèle qu'en 2019, près de 6 % des personnes aînées vivant à domicile au Québec ont déclaré avoir vécu au moins un type de maltraitance dans les 12 mois précédant l'enquête. Ce qui représente quelque 79 000 Québécoises et Québécois. À noter que ce chiffre exclut toute situation de maltraitance vécue en CHSLD.

Ce constat renforce l'importance de s'unir et d'agir pour prévenir et contrer la maltraitance envers les personnes aînées dans nos milieux.

Entre 2020 et 2030, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus devrait augmenter de 38%, passant de 1 milliard à 1,4 milliard, dépassant le nombre de jeunes dans le monde. Cette augmentation sera la plus importante et la plus rapide dans les pays en développement. Une plus grande attention doit être accordée aux défis spécifiques auxquels sont confrontées les personnes âgées, notamment dans le domaine des droits de l'homme.

La maltraitance des personnes âgées est un problème qui existe à la fois dans les pays en développement et dans les pays développés, mais, qui est généralement sous-estimé à l'échelle mondiale. Les taux ou estimations de prévalence n'existent que dans certains pays développés - allant de 1% à 10%. Bien que l'étendue des mauvais traitements envers les aînés soit inconnue, sa signification sociale et morale est évidente. Elle exige une réponse globale à multiples facettes, qui se concentre sur la protection des droits des personnes âgées.

www.aideabusaines.ca



DES SERVICES POUR NOS AÎNÉS

- **Association de l'âge d'or
de Bois-des-Filion**

450 420-3448

agedorbdf.com

(Cours de danse, cartes, quilles,
formation, bingo, etc.)

- **Centre d'action bénévole
Solange Beauchamp**

450 430-5056

cab-solange-beauchamp.com

(Accompagnement transport, popote
roulante, impôts, menus travaux, etc.)

- **Cercle des fermières**

450 818-0565

- **Chevalier de
Colomb-conseil 5661**

450 621-0579

- **Coopérative de solidarité
et d'entraide des Mille-Îles**

450 818-6300

(pour favoriser le maintien à domicile)

- **Filles d'Isabelle**

514 919-9038

- **Friperie de Bois-des-Filion**

450 420-3448

(vêtements)

- **Service d'aide Saint-Maurice**

450 621-3354

(aide alimentaire)

Nouveauté!

les spectacles auront lieu en soirée et dans un nouveau lieu!

LES DIMANCHES EN CHANSON

16 juillet 2023 | 19 h
Fiesta latin band

13 août 2023 | 19 h
The Bounty Hunters

Parc Paul-Perron

(sur le boulevard Adolphe-Chapleau entre la 53^e et 55^e avenue)

En cas de pluie, les spectacles auront lieu au Chalet des citoyens (30, montée Gagnon)

INFORMATION

villebdf.ca/dimanches-en-chanson
450 621-1460, poste 2101#

Prenez note que ces concerts font partie d'une collaboration avec les 7 villes de la MRC, procurez-vous la programmation complète des concerts sur le site de la ville.

SPECTACLES
EXTÉRIEURS GRATUITS
À BOIS-DES-FILION



BOIS-DES-FILION



Bibliothèque

Bibliothèque

Programmation Printemps 2023

INSCRIPTION

En ligne ou en personne
au comptoir de prêt.

Vous devez avoir votre carte d'abonné en main.

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche 10 h à 17 h

Lundi 10 h à 20 h

Mardi 13 h à 20 h

Mercredi 13 h à 20 h

Judi 13 h à 20 h

Vendredi 10 h à 20 h

Samedi 10 h à 17 h

Veillez prendre note
que la bibliothèque
sera fermée le samedi
24 juin ainsi que le
samedi 1^{er} juillet.

COORDONNÉES

60, 36^e Avenue, Bois-des-Filion

☎ 450 621-1460, poste 4101

@ biblio@villebdf.ca

🌐 biblio.villebdf.ca

Culture
et Communications
Québec

La Ville de Bois-des-Filion remercie le ministère de la Culture et des Communications pour l'attribution d'une contribution financière lui ayant permis d'améliorer l'offre de service aux usagers de la bibliothèque en faisant l'acquisition de nombreux documents.

RESSOURCES EN LIGNE

En plus de consulter notre catalogue en ligne, vous pouvez, à partir de la maison, consulter votre dossier d'usager, prolonger vos prêts et voir l'historique de votre dossier lecteur. Lors de votre prochaine visite à la bibliothèque, le personnel se fera un plaisir de vous faire une démonstration des procédures à suivre.

DE NOUVELLES ACQUISITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE!

De nouvelles bandes dessinées, albums et romans pour les jeunes, ainsi que des romans, documentaires et bandes dessinées pour les adultes se sont ajoutés à notre collection. Informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque qui se fera un plaisir de vous les présenter. Profitez-en pour nous faire vos suggestions!

ATTENTION!

En raison d'un trop grand nombre d'absentéisme aux diverses activités de la bibliothèque, nous devons mettre en place certaines mesures. Si vous ne pouvez plus être présent à une activité, vous devez annuler au moins 48 heures avant la date de l'activité. Autrement votre nom sera automatiquement ajouté à la liste d'attente pour les prochaines activités de la programmation en cours et la suivante.

BRICOLAGE DE LA FÊTE DES PÈRES**DIMANCHE 11 JUIN À 10 H 30****INSCRIPTION OBLIGATOIRE – PLACES LIMITÉES**

Cartons de couleur, peinture, acrylique, crayons de bois, gouache, matériel de récupération et plus. Création artistique pour tous!

INSCRIPTION EN LIGNE ET AU COMPTOIR DE PRÊT. VOUS DEVEZ AVOIR VOTRE CARTE D'ABONNÉ EN MAIN.

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE**TU AS ENTRE 6 ET 12 ANS? INSCRIS-TOI AU CLUB**

INSCRIPTION À PARTIR DU SAMEDI 27 MAI 2023 À LA BIBLIOTHÈQUE OU SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.

Tu dois avoir ta carte d'abonné pour procéder à ton inscription.

DU 28 JUIN 2023 AU 16 AOÛT 2023**INCLUSIVEMENT**

Sous le thème du voyage, participe à différentes activités tous les mercredis. Des prix à gagner grâce à ton cahier de l'Aventurier que tu devras remplir tout au long de l'été!

Procure-toi le dépliant des activités du Club à la bibliothèque!



INITIATION À L'IMPRIMANTE 3D

INSCRIPTION OBLIGATOIRE – PLACES LIMITÉES

SAMEDI 10 JUIN À 10 H 30

MERCREDI 14 JUIN À 18 H 30

LUNDI 26 JUIN À 14 H

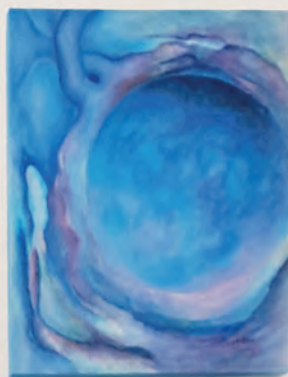
Confection de petits objets vous permettant d'expérimenter une imprimante 3D afin d'obtenir votre certification vous permettant d'utiliser l'imprimante en libre-service!

INITIATION À UNE MACHINE À MACARONS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE – PLACES LIMITÉES

SAMEDI 10 JUIN À 14 H

Confectionnez des macarons à partir de vos dessins!
Vous apprendrez aussi à utiliser une machine de fabrication de macarons.

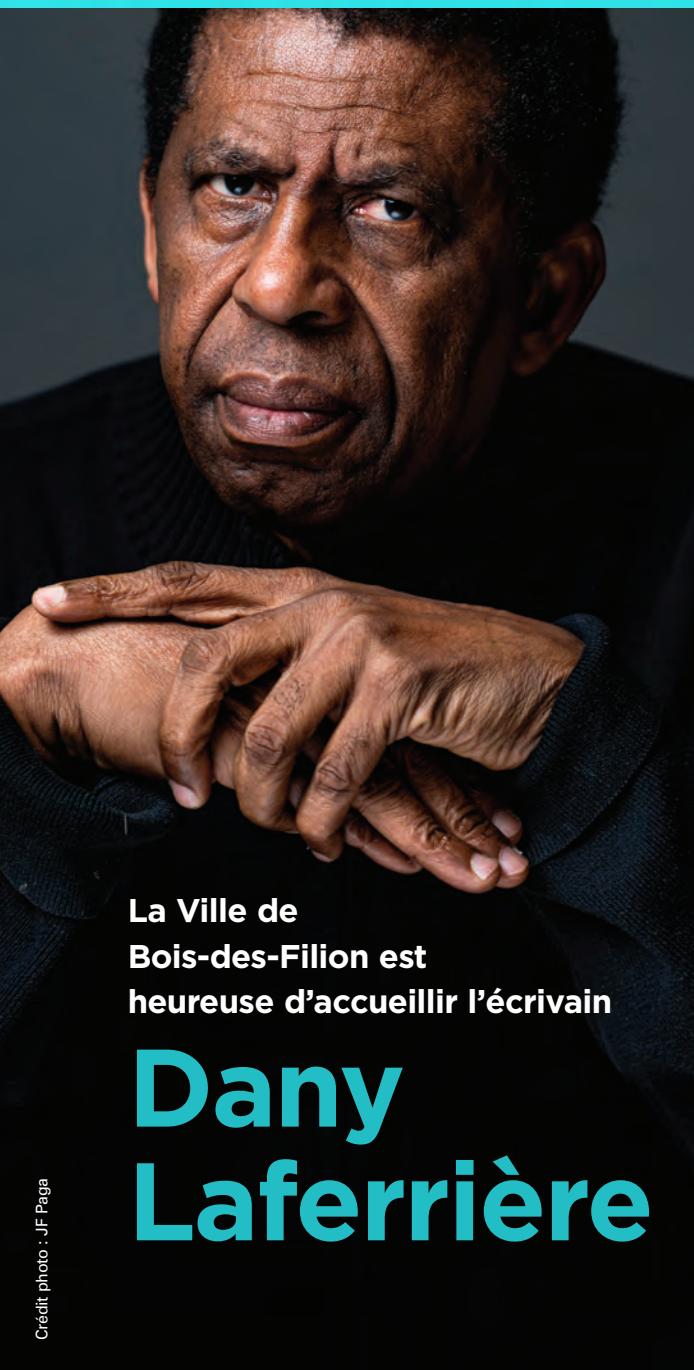


EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est fière d'accueillir sa toute première exposition d'œuvres d'art! Profitez de votre prochaine visite pour admirer les toiles de madame Jocelyne Lehoux, artiste et résidente de Bois-des-Filion. L'exposition a débuté en avril et sera présente pour une durée d'au moins trois mois.



Au fil des mots

RENCONTRES
LITTÉRAIRES

La Ville de
Bois-des-Filion est
heureuse d'accueillir l'écrivain

Dany Laferrière

Crédit photo : J.F. Paga

La rencontre littéraire « Au fil des mots » est de retour cette année. Quatorze villes des MRC Les Moulins, L'Assomption et Thérèse-De Blainville participent au projet. La programmation estivale réunit, deux fois par semaine, un animateur et un(e) auteur(e), dans une formule « plateau d'entrevue ». Les rencontres se déroulent en plein air et comprennent des lectures d'extraits des oeuvres des invités par des comédiens. En cas de mauvais temps, un lieu intérieur ou à l'abri des intempéries est prévu.

OÙ, QUAND, COMMENT?

La rencontre d'une durée approximative de 75 minutes aura lieu au parc Riverain, le 10 août 2023 à 19 h. Vous êtes invités à apporter vos chaises. En cas de mauvais temps, l'événement aura lieu au Chalet des citoyens (30, montée Gagnon). Pour en savoir plus sur la programmation estivale, rendez vous à aufildeleauaufildesmots.ca ou sur la page Facebook [aufildeleauaufildesmots](https://www.facebook.com/aufildeleauaufildesmots).

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR :

Écrivain, Dany Laferrière a publié 36 livres, dont Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer (1985), L'énigme du retour (Prix Médicis), Je suis fou de Vava, ainsi qu'une œuvre dessinée colossale.

Il a vécu à Port-au-Prince, Petit-Goâve, New-York, Miami, Paris, Tokyo, Montréal (qui a le plus bel été du monde car c'est un été qui a connu l'hiver)... Il a connu la dictature, celle de Papa Doc, puis celle de Baby Doc, il a connu l'exil, l'usine et le racisme de la vie ordinaire des ouvriers illégaux. Il a semé son autobiographie au fil de son œuvre, comme le Petit Poucet et a même vécu un tremblement de terre. Et tout cela sans jamais quitter des yeux le soleil de son enfance, ni le vaste ciel étoilé. La lecture, comme l'écriture, annule le temps.

L'écrivain est de la langue et du pays de celui qui le lit, dit-il aussi, et son œuvre, notamment adaptée au cinéma, est traduite mondialement. Elle lui a valu de nombreuses distinctions dont son élection en 2013 au fauteuil 2 de l'Académie française, celui de Montesquieu et de Dumas fils et dont le dernier occupant fut Hector Bianciotti qu'il rejoint dans l'admiration de Borges.



Mario Laframboise
Député de Blainville



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

369, boulevard Adolphe-Chapleau bur. 211
Bois-des-Filion, Québec J6Z 1H1
Téléphone : 450 430-8086
Télécopieur : 450 430-9795

Mario.Laframboise.BLAI@assnat.qc.ca
 Mario Laframboise - Député de Blainville
 @LaframboiseMA



DENYSE DELISLE PROP

450 621-0222
Avec ou sans rendez-vous



Coupe stylisée
Barbe
Rasage
Mèches
Coloration

410, ADOLPHE CHAPLEAU
SUITE 100 ET 101
BOIS-DES-FILION J6Z 1H7

OUVERT LE LUNDI
TECHNICIENNE EN SANTÉ CAPILLAIRE



les salons **greencircle**
Coiffure eco-responsable

Option de produits 100%
Québécois disponible

Elle BOIS-DES-FILION



450 621-0223
Avec ou sans rendez-vous



Coupe stylisée
Mise en plis
Mèches
Coloration
Lissant brésilien
Botox capillaire

COIFFUREBOISDESFILION.COM

COURS DE TENNIS

Été 2023

La Ville de Bois-des-Filion offre des cours de tennis pour enfants, adolescents et adultes actifs!

LIGNE INFO-PLUIE : Vous pouvez visiter le www.marcottesports.com, **30 minutes seulement avant le début de votre activité**, pour savoir si elle a lieu. Vous pouvez également consulter l'historique des reprises de cours en raison de la pluie sur le site Internet. **Tous les cours seront remis à la fin de la session sans exception.** Veuillez prévoir d'être disponible pour ces reprises au besoin (aucun remboursement).

INSCRIPTION POUR LES COURS AYANT LIEU À BOIS-DES-FILION

Résidents de Bois-des-Filion : Du 1^{er} juin, dès 9 h, au 22 juin.

Pour tous : Du 8 juin, dès 9 h, au 22 juin.

Inscription tardive : Jusqu'au 29 juin pour les cours ayant atteint leur minimum de participants au 22 juin.

Comment s'inscrire ?	Mode de paiement
En ligne : https://villebdf.ca/cours-activites	Carte de crédit
Au comptoir : se présenter au Service des loisirs, culture et vie communautaire au 479, boulevard Adolphe-Chapleau ou en ligne	Chèque (à l'ordre de la Ville de Bois-des-Filion et daté du jour de l'inscription) Carte de débit et de crédit Argent comptant

COURS DE TENNIS PROGRESSIF

En route vers le tennis pour la vie ! Le but : des enfants, des adolescents et des adultes actifs.

La méthode du tennis progressif est basée sur la grandeur du terrain, la longueur de raquettes et les balles spécialisées. Tout comme plusieurs autres sports, adapter la grandeur du terrain et du matériel augmente la vitesse d'apprentissage et rend le processus plus amusant. **Prenez note que les participants doivent apporter leur propre raquette.**

Niveau	Tarif	Date	Jour/Heure	Lieu
5-6 ans	89 \$	4 juillet au 8 août	Mardi de 18 h à 19 h	Des Artilleurs Bois-des-Filion
7-8 ans	89 \$	5 juillet au 9 août	Mercredi de 18 h à 19 h	Des Artilleurs Bois-des-Filion
9-10 ans	89 \$	4 juillet au 8 août	Mardi de 19 h à 20 h	Des Artilleurs Bois-des-Filion
11-13 ans	89 \$	5 juillet au 9 août	Mercredi de 19 h à 20 h 30	Des Artilleurs Bois-des-Filion
Ados (14-17 ans)	89 \$	5 juillet au 9 août	Mercredi de 20 h à 21 h	Des Artilleurs Bois-des-Filion
Adultes (18 ans et +) Débutant	99 \$	3 juillet au 7 août	Lundi de 18 h 30 à 20 h	Des Artilleurs Bois-des-Filion
Adultes (18 ans et +) Intermédiaire	99 \$	3 juillet au 7 août	Lundi de 20 h à 21 h 30	Des Artilleurs Bois-des-Filion

DESCRIPTION DES COURS

5-6 ANS :

Ce programme introduit les bases du tennis au moyen d'une balle dépressurisée et d'un terrain réduit. Les joueurs apprennent les composantes de base de l'échange, du service et du jeu au filet, en plus de plusieurs autres activités qui visent à développer une coordination spécifique au tennis.

7-8 ANS :

Ce programme se joue sur les $\frac{3}{4}$ de la grandeur d'un terrain de tennis régulier, avec des balles dépressurisées. Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet.

9-10 ANS :

Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier, avec des balles de transition dépressurisées. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.

Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.

ADOS (14-17 ANS) :

Ce cours s'adresse aux adolescents qui ont envie de bouger. Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.

ADULTES (18 ANS ET PLUS) :

Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.



BLAINVILLE
MILIEU CANDIDAT • HIVER 2026
JEUX DU QUÉBEC

**Nous appuyons la candidature
de la Ville de Blainville pour l'obtention
de la Finale des Jeux du Québec
à l'hiver 2026!**

PARC À L'ŒIL

VOTRE SERVICE DE POLICE DEMANDE VOTRE COLLABORATION!

Vous êtes voisin ou usager d'un parc à Bois-des-Filion? Nous vous invitons à communiquer avec nous dès que vous êtes témoin d'incivilités ou d'actes criminels dans un parc.

- **Vandalisme**
- **Consommation de drogue ou d'alcool**
- **Infractions aux règlements municipaux**
- **Comportements suspects**

Vous pouvez le faire en toute confidentialité.

Toute information pouvant parfois sembler anodine à vos yeux peut être utile!

COMPOSEZ 9-1-1



ENVOYEZ-NOUS VOTRE CANDIDATURE!

La Ville de Bois-des-Filion désire se créer une banque de candidatures pour les postes suivants :

- **PRÉPOSÉ(E) DE LA SALLE DE QUILLES**
- **PRÉPOSÉ (E) AUX LOISIRS**
- **JARDINIER (E)**
- **PRÉPOSÉ (E) AUX TRAVAUX PUBLICS**

Advenant de la disponibilité de l'un de ces postes, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Envoyez-nous
votre CV par
courriel à :
cv@villebdf.ca



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

PICKLEBALL

**2 terrains disponibles
au parc Paul-Perron.**

Aucune réservation requise

Vous désirez faire l'essai de ce sport? Informez-vous au 450 621-1460 poste 2101#

TENNIS

**2 terrains disponibles
au parc des Artilleurs.**

Aucune réservation requise.

HORAIRE PÉRIODE ESTIVALE



Les bureaux administratifs
de la Ville seront fermés :

Lundi 26 juin

Lundi 3 juillet

Vendredi 21 juillet à midi
au 6 août inclusivement
Vacances d'été

Lundi 4 septembre
Fête du Travail

SESSION ÉTÉ 2023

GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE RÉCRÉATIVE

Cours/Âge	Jour/Heure	Tarif
Gymnastique 5-7 ans	Mardi 18 h 15 à 19 h 45	140 \$
Gymnastique 7 ans et +	Mardi 18 h 15 à 20 h 15	180 \$
Trampo-Tumbling mixte 8 ans et +	Mardi 18 h 15 à 20 h 15	180 \$
Gymnastique avancée 2 cours par semaine	Lundi et mercredi 18 h 15 à 20 h 15	350 \$
Groupe Relève 5-7 ans *Gymnaste sélectionné seulement	Mardi 18 h 15 à 20 h 15	180 \$
Initiation à la compétition 7+ *Gymnaste sélectionné seulement	Lundi et mercredi 18 h 15 à 20 h 15	350 \$

Durée de 6 semaines

Début des cours semaine du 3 juillet 2023

Fin des cours le 23 août 2023

Fermé les semaines du 23 juillet au 6 août.

Frais additionnels de 50 \$ pour non-résident

Gymnastique compétitive féminine

Audition secteur compétitif fin août.

Visitez notre site internet onglet compétitif.

Information et inscriptions sur demande.



Cours offerts par Royal Gym

INFORMATION ET INSCRIPTION :

www.royalgym.ca

royal-gym@outlook.com

450 621-8472



BASKETBALL LIBRE

Tous les samedis de 18 h à 21 h
et les dimanches de 13 h à 16 h
jusqu'au 17 juin 2023

De retour le 25 août

Centre des loisirs - 80, 33^e Avenue, Bois-des-Filion

5 \$ (taxes incluses) / joueur (période complète de jeu)

Informations ou paiement à la salle de quilles

(sous-sol du Centre des loisirs)

**Horaire sujet à changement selon la disponibilité du gymnase et de la main-d'œuvre.*



Les journées de la culture

**29 septembre
au 1^{er} octobre 2023**

Surveillez la programmation à venir!



SALLE DE QUILLES

BOIS-DES-FILION

Prenez note que la salle de quilles de Bois-des-Filion sera fermée du samedi 1^{er} juillet au samedi 5 août inclusivement.

CALENDRIER PRINTEMPS - ÉTÉ 2023

JUSQU'AU 30 JUIN :

Lundi	fermé
Mardi	fermé
Mercredi	fermé
Jeudi	ouvert de 15 h à 21 h
Vendredi	ouvert de 15 h à 21 h
Samedi	ouvert de 11 h à 21 h
Dimanche	ouvert de 11 h à 17 h

ÉTÉ :

Fermé à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 5 août

ÉTÉ, AUTOMNE ET HIVER :

à partir du 6 août jusqu'au 23 décembre

Lundi	ouvert de 12 h à 17 h
Mardi	fermé
Mercredi	ouvert de 12 h à 21 h
Jeudi	fermé
Vendredi	ouvert de 15h à 21 h
Samedi	ouvert de 12h à 21 h
Dimanche	ouvert de 12h à 17 h



BOIS-DES-FILION

Communiquez avec nous pour connaître les détails

- ✉ 80, 33^e Avenue (sous-sol du Centre des loisirs)
- ☎ 450 621-1460, poste 5102
- @ quilles@villebdf.ca
- 🌐 quillesvillebdf.ca

CINEMA EN PLEIN AIR

OÙ? PARC PAUL-PERRON
(COIN ADOLPHE-CHAPLEAU ET 55^E AVENUE)

QUAND? À LA TOMBÉE DU JOUR

EN CAS DE PLUIE :
AU CHALET DES CITOYENS
(30, MONTÉE GAGNON, BOIS-DES-FILION)

À APPORTER :
CHAISE, BOISSONS, GRIGNOTINES ET
CHASSE-MOUSTIQUE (LES BOISSONS
ALCOOLISÉES SONT INTERDITES SUR LE SITE).

**DES FILMS SOUS LES
ÉTOILES EN FAMILLE!
GRATUIT**



**7 JUILLET
SUPER CHIEN**



**11 AOÛT
AINBO
PRINCESSE D'AMAZONIE**

**LE PETIT
THÉÂTRE
DU NORD**
25
ans

ÉTÉ 2023

**GRANDEUR
minimale
REQUISE**

petittheatredunord.com

TEXTE DE SIMON BOUDREAULT

PISCINE MUNICIPALE DE BOIS-DES-FILION

ACTIVITÉS 2023

FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2023

- Musique francophone
- Activités animées durant la journée
- GRATUIT POUR TOUS!

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA NOYADE (SNPN) DU 16 JUILLET AU 22 JUILLET 2023

- Sensibilisation aux risques de la noyade
- Activités animées tous les jours à partir de 15h!



COURS DE NATATION ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

INSCRIPTION À PARTIR DU 1 JUIN 2023 SUR LE SITE INTERNET
DE LA VILLE DE BOIS-DES-FILION

Session de 8 semaines débutant le 26 juin

- *Réservation en ligne seulement
- *Les non-résidents sont les bienvenus
- *Piscine chauffée
- *Cours privés disponibles

HORAIRE DES BAINS LIBRES

Horaire régulier de 12h à 21h
À partir du 14 août jusqu'au 20 août de 12h à 20h
Post-saison du 21 août au 1 septembre de 17h à 20h
Fin de semaine du 2 septembre au 4 septembre 12h-20h



*Veuillez noter que les heures d'ouverture et de fermeture peuvent être modifiées sans préavis selon les conditions météorologiques.

TARIFICATION \$

RÉSIDENTS : 2 \$ par personne/jour
Carte de 25 \$ pour 25 passages ou 50 \$ pour 50 passages
Gratuit les mercredis
Gratuit pour les enfants de 6 ans et moins (avec preuve)

NON-RÉSIDENTS : Carte de 75 \$ pour 15 passages
La carte est obligatoire

Les cartes sont vendues à la piscine ou au service des loisirs. Argent comptant seulement à la piscine.
Pour consulter l'horaire détaillé des cours de natation, rendez-vous le 1^{er} juin 2023 à villebdf.ca



SAISON 2023-2024

ASSOCIATION HOCKEY MINEUR DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES / BOIS-DES-FILION

Début de la saison

Août 2023 (atome à junior) et
Septembre 2023 (novice et pré-novice)
Les dates exactes sont à venir au ahmsadp.com

Inscriptions

En ligne : Les inscriptions peuvent dorénavant s'effectuer directement en ligne à inscription.hockeycanada.ca/inscription

Informations

AHMSADP

☎ 450 838-8772, poste 3

@ info@ahmsadp.com

🌐 ahmsadp.com



INITIATION AU PATIN TECHNIQUE DE BASE ET PATINAGE ARTISTIQUE

À partir de 3 an

Début de la saison régulière :

9 septembre 2023

Inscriptions en ligne :

Du 9 juin au 26 août 2023

Spectacle :

La saison se termine par un spectacle d'envergure au mois d'avril. La participation au spectacle est facultative et soumise à l'autofinancement.

Informations : AHMSADP

@ info@cpasadp.com

🌐 cpasadp.com

f CPA Ste-Anne-des-Plaines



JOYEUSE FÊTE NATIONALE

Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville

☎ 450-965-1188 ✉ louise.chabot@parl.gc.ca 🌐 louisechabot.quebec



Pour tous les services municipaux

450 621-1460

ville@villebdf.ca



BOIS-DES-FILION

Pour toute urgence	9-1-1
Grand Montréal	211
Police (non urgent)	450 471-4121
Cité de la Santé de Laval	450 668-1010
C.L.S.C. Thérèse de Blainville	450 433-2777
Centre antipoison	1-800-463-5060
Hôpital St-Eustache	450 473-6811
Hydro-Québec	1-800-790-2424
Info-crime	1-800-711-1800
SPCA Monani-Mo (animaux errants/perdus)	450 302-3415
Tel-Aide	514 935-1101
Info-Santé	811

Associations sportives

Association de hockey mineur	www.ahmsadp.com
Association de soccer	www.cstitans.com
Association de baseball mineur (BLRT)	www.baseball-blrt.com
Club de gymnastique Royal Gym	royalgym.ca
Club de Taekwondo	www.taekwondoboisdeshilion.com
Club de patinage artistique	www.cpasadp.com

Autres services

Cour municipale	450 961-2001
Office municipal d'habitation	450 621-3722
OMH Thérèse-De Blainville	450 434-1149

Députés

Député provincial M. Mario Laframboise	450 430-8086
Député fédéral Mme Louise Chabot	450 965-1188

Promotion économique

MRC Thérèse-De Blainville	450 621-5546
---------------------------------	--------------

Organismes bénévoles

Friperie de Bois-des-Filion	450 621-5521
Association de l'âge d'or	450 420-3448
Cercle des Fermières	450 818-0565
Chevaliers de Colomb - Conseil 5661	450 621-0579
Corps de cadets 2935 Bois-des-Filion	cadetsbdf@hotmail.ca
Filles d'Isabelle	514 919-9038
Maison de la famille	450 965-0666
Service d'aide St-Maurice	450 621-3354
Ville fleurie	450 621-1460, poste 1001

Éducation

Cégep Lionel-Groulx	450 430-3120
Centre de services scolaires des Mille-îles	450 974-7000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	450 621-5600
Cégep de Lanaudière-Repentigny	450 470-0911
École Félix-Leclerc	450 621-7760
École Le Rucher	450 621-1750
École secondaire Rive-Nord	450 621-3686

Paroisse

Saint-Luc	450 621-5521
-----------------	--------------

Transport

Réseau de transport métropolitain	
Secteur Couronne-Nord	450 433-7873
Transport adapté	450 433-4000
Covoiturage	www.rive-nord.covoiturage.ca
Taxibus	579 275-0301

Diffuseurs culturels

Odyscène	450 434-4006
----------------	--------------

TA PROGRAMMATION ESTIVALE

20
23

FÊTE NATIONALE

24 JUIN DÈS 10 H | CHALET DES CITOYENS



CINÉMA EN PLEIN AIR

7 JUILLET COUCHER DU SOLEIL | PARC PAUL-PERRON

DIMANCHES EN CHANSON

16 JUILLET 19 H | PARC PAUL-PERRON

AU FIL DES MOTS

10 AOÛT 19 H | PARC RIVERAIN

CINÉMA EN PLEIN AIR

11 AOÛT COUCHER DU SOLEIL | PARC PAUL-PERRON

DIMANCHES EN CHANSON

13 AOÛT 19 H | PARC PAUL-PERRON

FÊTE DE LA FAMILLE

10 SEPTEMBRE DÈS 10 H 30 | PARC RIVERAIN



BOIS-DES-FILION

FÊTES ET ACTIVITÉS

20
23



TA PROGRAM- MATION ESTIVALE

DE JUIN
À SEPTEMBRE

FAIS PARTIE
DE L'ÉTÉ!



WWW.VILLEBDF.CA/ETE

